

CALENDRIER DE COLLECTE

SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE

2026
2027



ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi après-midi

Bac gris à sortir
le jour même avant 12h
Ramassage de 13h à 21h



EMBALLAGES ET PAPIERS

Lundi après-midi
1 SEMAINE SUR 2

Bac jaune à sortir
le jour même avant 12h
Ramassage de 13h à 21h



DÉCHETS VERTS

Mercredi matin

DU 01/03 AU 15/12
Bac vert + 5 fagots à sortir
la veille au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



ENCOMBRANTS

Vendredi 29 mai 2026
À sortir la veille au soir après 19h
2m³ maximum par foyer

uniquement
pour les
particuliers

— Vacances scolaires zone B | Jour férié : à partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain !

AVRIL 2026

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI 2026

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN 2026

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT 2026

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE 2026

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE 2026

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2026

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JANVIER 2027

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER 2027

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS 2027

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

DANS LA POUCELLE JAUNE LES EMBALLAGES ET PAPIERS UNIQUEMENT !



ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !



NOUVEAUX ACCÈS EN DÉCHÈTERIES !

→ Caen la mer modernise l'accès en déchèteries.
À partir du 1^{er} septembre 2026 : accès possible uniquement avec la reconnaissance de plaque et/ou le QR Code.

Créez votre compte caenlamer.fr, rubrique déchèterie pour obtenir vos accès.

+ d'infos au verso

LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !

CIITEO
EMBALLAGES
MÉNAGERS ET PAPIERS



Au verso, retrouvez toutes les informations sur les déchèteries !

pour en savoir + 02 31 304 304
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

LES DÉCHÈTERIES

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

LES BONS GESTES

- Je vérifie que mon déchet ne peut pas être **réparé, vendu ou donné**.
- **J'anticipe mon arrivée et mon temps de vidage** pour respecter les horaires de fermeture (15 minutes avant).
- **Je trie mes déchets** par type et matière. J'informe l'agent de mes dépôts, je respecte les consignes.

DÉCHETS ACCEPTÉS



Résidus de jardin



Gravats et terre



Mobilier



Bois



Ferraille



Cartons



Lampes et ampoules



Peintures et solvants



Amiante



Déchets électriques et électroniques



Pneus



Batteries et piles



Extincteurs



Textiles* Chaussures



Huiles (vidange/ friture)



Déchets non valorisés

Pour les particuliers uniquement

LES HORAIRES

LUNDI - MARDI*
MERCREDI - JEUDI*
VENDREDI

9h - 12h
14h - 18h

SAMEDI
(particuliers
uniquement)

9h - 12h30
13h30 - 18h

DIMANCHE**
(particuliers
uniquement)

9h - 12h

DU 1^{ER} MARS
AU 31 OCTOBRE

DU 1^{ER} NOVEMBRE
AU 28 FÉVRIER

9h - 12h
14h - 17h30

9h - 12h30
13h30 - 17h30

9h - 12h

* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.

** Uniquement à Colombelles.



→ DÉCHÈTERIES FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS.

À SAVOIR TOUTE AGRESSION PHYSIQUE OU VERBALE D'UN AGENT FERA L'OBJET DE POURSUITES.

LE BON RÉFLEXE

Déposez vos objets en bon état dans les locaux réemploi en déchèteries !
liste sur caenlamer.fr



NOUVEAUX ACCÈS EN DÉCHÈTERIES !

POURQUOI ?

ENTRÉES SIMPLIFIÉES : plus besoin de justificatifs.

CIRCULATION FLUIDE : la barrière s'ouvre automatiquement si votre plaque est enregistrée.

MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT : les agents vous guident pour un tri efficace.

CRÉER MON COMPTE EN 3 ÉTAPES

ÉTAPE 1

Je me rends sur caenlamer.fr, rubrique **Déchets - Les déchèteries - Demander mon accès habitant**. Je saisis mes coordonnées et joins :

- un justificatif de domicile (moins de 3 mois).
- la copie de la carte grise si je veux activer la reconnaissance de plaque (facultatif).



ÉTAPE 2

Je valide ma demande. Le service déchets ménagers la traite dans les meilleurs délais.

Je reçois ensuite **un mail avec un code d'activation et un lien de connexion**.

Je clique, saisis le code dans l'ordre indiqué dans le mail, et **crée mon mot de passe**.



ÉTAPE 3

Un dernier mail avec un lien de validation me permet de valider définitivement mon compte. Je clique sur le lien. Je peux alors me connecter, **télécharger mon QR code** dans la rubrique « cartes d'accès en déchèteries », **l'imprimer** ou **l'enregistrer sur mon téléphone**, et consulter toutes mes informations.

Jusqu'au 31 août 2026 : accès encore possible avec justificatif de domicile et pièce d'identité.

À partir du 1^{er} septembre 2026 : accès obligatoire par reconnaissance des plaques ou QR Code.

VOTRE COMPTE HABITANT COMPREND 5 RUBRIQUES

- **Mes cartes d'accès en déchèteries** : plaques d'immatriculation et QR code à télécharger.
- **Faire une demande** (bacs, composteur...) : disponible prochainement.
- **Mes factures** : pour les usagers professionnels.
- **Mes levées** : pour les professionnels en redevance incitative.



VOUS N'ÊTES PAS À L'AISE AVEC LE NUMÉRIQUE ?

Contactez-nous, nos équipes sont là pour vous accompagner.

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !



+ d'infos sur caenlamer.fr
rubrique déchets